LA NEWSLETTER – Février 2026

Echanger – S'informer – Partager la passion du vélo

Dans ce numéro…

Le Pass Vélo - Transversales en 34 - Formations - Un séjour au féminin – La Vélocio 2026
Les rando du mois – Un club et son président - Assurances

Edito.

*C'est avec grand plaisir que nous lançons aujourd'hui le premier numéro d'une **« Newsletter Codep 34 »**, qui aura pour ambition de revenir sur les infos cyclo les plus pertinentes, dans et hors notre CoDep, et de les regrouper dans un format synthétique.*

Nous partagerons ainsi les actualités des événements et manifestations à venir, des actions des différentes commissions ainsi que les informations fédérales utiles. Dans chaque numéro nous apporterons un éclairage sur un club de notre CoDep et ses dirigeants.

Adepte des longues distances, amateur de balades tranquilles, dirigeant de club ou nouveau licencié, cette newsletter est faite pour vous. Elle se veut vivante, pratique et ouverte à toutes vos idées.

Avec votre aide : Infos, suggestions, bonnes pratiques que vous aimeriez partager, nous ferons progresser cette newsletter et devrions mieux répondre à vos attentes.

Luc Royer responsable de la Commission Communication sera votre interlocuteur privilégié (departement34communication@gmail.com)

François DAVID
Président du CODEP

INFO FFVélo

Le Pass Vélo – Une licence à l'essai

D'ici quelques semaines la FFVélo lancera une nouvelle offre de licence. Le Pass Vélo ou « licence découverte » courte durée, 2 mois, renouvelable 1 fois pour tout nouvel adhérent.

Coût 20€ dont 10€ seront reversés au club.

Vous recevez cette newsletter car vous êtes licencié(e) ou partenaire du CODEP.

➔ *Vélo Hérault*

LA NEWSLETTER – Février 2026

Echanger – S'informer – Partager la passion du vélo

Séjour cyclo au féminin

Le CODEP 34 a le plaisir de proposer aux pratiquantes féminines dans et hors département, un séjour cyclo touristique de 2 jours qui leur permettra de découvrir de magnifiques parcours au départ du centre nature (VVF) de Bessilles.

Les participantes pourront choisir la durée de leur séjour :

- *2 jours, arrivée le vendredi 19 et 2 parcours*
- *1 jour, arrivée le samedi 20*
- *Véhicule d'assistance suivra*
- *Repas du samedi midi tiré du sac, celui du dimanche offert par le CODEP34.*

➔ Plus d'infos **Séjour féminin 2026**

Concentration nationale Vélocio 3 mai 2026

Les rando du mois

22/02 → Rando Orb et Clape (VC Sérignan)
01/03 → Rando Salagou (VC Clermont)
07/03 → Audax Aiglons (CC Fabreguois)
15/03 → La Royale Camarguaise (Sud Vélo)
21/03 → Audax Aiglons (CC Fabreguois)
28/03 → Brevet Audax 100 (CC Gangeois)
29/03 → Rando Jeannot Challies (CC Mèze)
29/03 → La Mirevalaise (RAC Mireval)

➔ **Calendrier CoDep**

Vous recevez cette newsletter car vous êtes licencié(e) ou partenaire du CODEP.

➔ ***Vélo Hérault***

LA NEWSLETTER – Février 2026

Echanger – S'informer – Partager la passion du vélo

Et si on essayait une transversale !

Les offres de randonnées sont multiples suivant l'intérêt recherché et varient suivant les goûts. Il en existe au niveau départemental, régional et national, des simples randonnées proposées par les clubs aux brevets progressifs (BRM ou Audax) vers la longue distance, des randonnées permanentes aux séjours touristiques, des cyclo montagnardes aux diagonales de France, des BPF et BCN aux mer-montagne…

On peut aller les chercher sur tout le territoire français, parfois loin. **Mais pourquoi ne pas commencer chez nous dans l'Hérault ?**

Le CoDep 34 vous propose deux expériences à tenter : la Randonnée Permanente « À la rencontre de l'Hérault » et les Transversales de l'Hérault.

Le + pour votre club → La participation à une transversale rapporte 30 points par participant pour le challenge Codep.

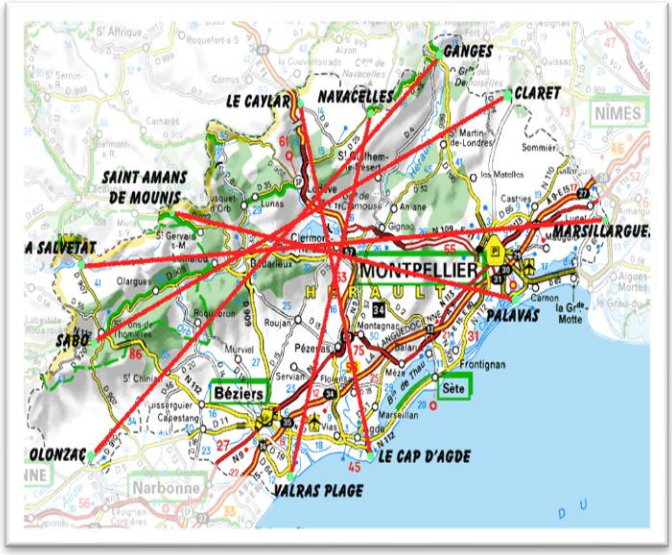

- Pour tout savoir sur les Transversales de l'Hérault, se connecter sur le site du Codep :

→ Les transversales ou contacter le responsable de la Commission Tourisme à l'adresse :

→ departement34-tourisme@ffvelo.fr ou au 06 72 05 61 50

Les Transversales CoDep 34 ont été créées pour permettre de découvrir progressivement la longue distance pour un cyclotouriste à une moyenne raisonnable dans un délai horaire imposé.

Se former – S'engager

Le 31 janvier dernier le Codep 34 organisait à la Maison des Sports de Montpellier une **journée d'information consacrée à la Sécurité et au Vélo-Santé** avec le concours de Denis VITIEL (FFVélo), du Docteur Patrice DELGA (FFVélo) et Guillaume LEROSIER (CoReg).

- 45 dirigeants et licenciés ont pu participer
- Sécurité à vélo → Tous les thèmes majeurs ont été abordés (nouvelle Charte Cyclable, aménagements, comportements, spécificités du Code de la Route, etc)
- Vélo-Santé → Bonnes pratiques, surveillance médicale, alimentation,
- Sophrologie → Découverte, initiation (relaxation, respiration, pensées positives

➔ Facebook CoDep 34

- **Formation ANIMATEUR à St Jean de Védas le 28/02/2026**
  - Clôture des inscriptions au 14/02
  - Préparation préalable en ligne (lien sera envoyé par le DRF) → Quiz qualifiant
  - En présentiel le 28/02/2026

- **Formation DIRIGEANT à la Maison des Sports de Montpellier le 07/03/2026**
  - Tous les nouveaux Dirigeants sont concernés

Ceux qui souhaitent participer à ces formations peuvent s'inscrire à partir de leur espace licencié dans la rubrique **"Mes Formations"**.

Vous recevez cette newsletter car vous êtes licencié(e) ou partenaire du CODEP.

➔ *Vélo Hérault*

NOTE SUR LES ASSURANCES

Au 01/01/2026 AREAS est le nouvel assureur de la FFCT.
Peu de modifications, en voici deux importantes :

1. **Assurance remorques, vélos et chapeau**

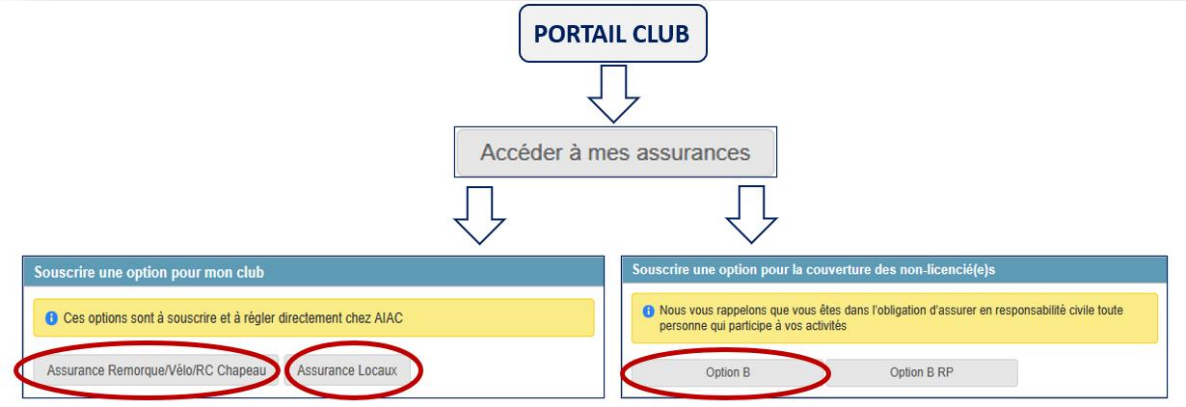

2. **Les clubs disposant d'un local mis à disposition à l'année** doivent assurer leur responsabilité locative et leur contenu, à moins que le bailleur ait prévu dans la convention ou le bail une clause de renonciation à recours contre le locataire.

A partir de 2026, le club doit soit **s'adresser à une agence AREAS** en bénéficiant de deux mois gratuits soit en contactant l'assureur de son choix.
Le contrat fédéral prévoit dans les garanties de base la Responsabilité Civile du club en sa qualité d'occupant temporaire d'un bâtiment ou d'un local pour une durée n'excédant pas 21 jours consécutifs avec ou sans convention d'occupation ou dans le cas d'une mise à disposition par créneaux horaires.

Enfin deux précisions :

- Les licenciés 2025 non réassurés à ce jour : Ils sont normalement couvert jusqu'au 28/02/2026. **Mais cette prolongation n'est effective que si la licence est reprise en 2026.** Cette prolongation a été mise en place afin de permettre d'accomplir les formalités de re-affiliation du club. **Ainsi un licencié 2025 n'est plus assuré depuis le 01/01/2026 s'il ne reprend pas sa licence en 2026.**

- Il vous est possible d'organiser lors de votre randonnée annuelle une randonnée pédestre.
  Participant assuré à la FFCT → Aucun problème.
  Participant non assuré FFCT → Souscrire pour le vélo et la marche l'assurance B.
  Attention l'assurance B ne couvre que la RC et pas les dommages subis par la personne. Les assurés FFCT sont couverts selon l'option qu'ils ont choisi lors de la prise de licence vélo.
  La RC du club est couverte en tant qu'organisateur. Le club doit remplir le Cerfa 15825-02 pour la randonnée pédestre et faire deux déclarations distinctes.

Un club, un président : Le Cyclo Club Fabrègues, Jacques Dusfour

- **1985 naissance du CCFabrègues** sous la présidence de **Janine CAIZERGUES** pendant 4 années de 1985 à 1989.

- **1989 Pierre GASC** préside le club et innove avec un séjour annuel dit **Familial** de découverte de nouvelles régions, leur culture et leur gastronomie, ainsi qu'une **Randonnée** de Fabrègues, ouverte à tous les amateurs de cyclotourisme.

- **2000**, **Jacques DUSFOUR** est élu Président. Il crée une nouvelle section **« Vélo Détente »** accessible aux jeunes, moins jeunes et féminines et met en place une formation Sécurité.
  Les Jeunes du club participent aux divers **Critériums (départemental, régional et même national dès 2003).**
  Dans le même esprit, les bénévoles du Cyclo Club sont nombreux à encadrer une sortie annuelle avec un établissement scolaire, moment privilégié pour sensibiliser les jeunes sur la prévention routière, la sécurité et la découverte du vélo.

- **2006**, **Thierry SANCHEZ** devient le nouveau président du CCF. Il créa une **section VTT**. Dynamisme, jeunesse et audace permirent de récolter de nouvelles récompenses sportives.

- **2008, Jacques DUSFOUR** est réélu Président. Il multiplie les activités du club. Parallèlement, il crée **l'Ecole Cyclo** pour les jeunes qui rencontre un vif succès. Il met aussi en place, en collaboration avec les responsables des Audax , un nouveau brevet pour les jeunes : **les Aiglons de bronze, d'argent et d'or.**
  Ainsi, alternent les sorties du samedi après-midi où les adultes encadrent les jeunes, celles du dimanche matin, source d'entraînement pour les cyclistes qui participent aux multiples brevets et randonnées diverses.
- **Depuis 2014**, le CCF accueille des personnes en situation de handicap

- Le club compte à ce jour 57 licenciés dont 17 féminines et l'EFV Route, la seule de notre CoDep, totalise 13 jeunes.

➔ http://cycloclub.fabreguois.free.fr/